



CORRIDA ET COMBATS DE COQS = LA TORTURE EN SPECTACLE

En 2022, 87% des Français sont favorables à ce que tout acte de cruauté volontaire, ayant entraîné la mort d'un animal, soit puni sans exception pour les corridas et combats de coqs. Il suffit de faire l'inventaire des sévices infligés aux taureaux de combat pour constater que la corrida est un acte de cruauté sur un animal, de même que les terribles mutilations subies par les coqs dressés pour se battre. **La loi devrait pouvoir s'appliquer partout de la même manière sans dérogation.** Par cette pétition, nous demandons l'interdiction des corridas et combats de coqs sur tout le territoire national, sans aucune exception.

Nom Prénom	Adresse	Signature

À RETOURNER À :

Fondation Brigitte Bardot
28, rue Vineuse - 75116 Paris



Reconnue d'utilité publique

Tél. : 01 45 05 14 60
Fax : 01 45 05 14 80
www.fondationbrigittebardot.fr